MAC (Maintien-Actualisation des Compétences) SST

Référence : BFC_FOR_SST_RECYCLAGE

Thématique : Prévention et sécurité

Taux de satisfaction : 89.52 %

Objectif

Renouveler la validité de votre certifcat avec le MAC (Maintien-Actualisation des Compétences) SST

.

►

Premier stage à réaliser

SST FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Maintien et actualisation des compétences.
- Révision et actualisation des gestes d'urgence.

Durée

1 jour = 7h

Pour aller plus loin

- Document Unique

Prérequis et niveau de connaissance préalable

Être Sauveteur Secouriste du Travail (SST) souhaitant renouveler la validité de son certifcat : obligatoire tous les 2 ans.

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur SST certifié par l'INRS.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 4 à 10 stagiaires.
- Mise en situation.

- Manipulation du défibrillateur.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - À l'issue de l'évaluation favorable, remise d'un nouveau certificat de STT valable 24 mois.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 300 €► voir les conditions générales de vente.
Ce coût peut être pris en charge par les financeurs de la formation.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez votre place directement en ligne ci-dessous.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes en situation d'handicap.
Référent Handicap sur chaque site de formation.
Pour les candidats à l'apprentissage, dispositif spécifique d'accompagnement, PAVA, contactez-nous.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté
65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon | Tél : 03 73 55 20 20
N°SIRET : 130 026 073 00028
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Mise à jour le 27/08/2024

Délivré par:

- 25 - CMA Formation Besançon : 101 Rue de Vesoul - 25000 BESANCON
- 89 - CMA Formation Auxerre : Délégation de l'Yonne 56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 - 89005 AUXERRE Cedex
- 58 - CMA Formation Nevers : Délégation de Nevers 9 Rue Romain Baron, CS 80040 - 58027 NEVERS Cedex
- 89 - CMA Formation Sens : 8 Impasse de l'Europe – ZA du Saule Fendu - 89100 MAILLOT
- 70 - CMA Vesoul : Espace de la Motte 5 RUE DU TALEROT 70000 VESOUL
- 21 - CMA Formation Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône : Délégation de Saône-et-Loire - Centre d'affaires du Pont Jean Richard - 1 avenue de Verdun - 71103 CHALON S/S Cedex
- 90 - CMA Formation Trévenans : 40 Grande rue - 90400 TREVENANS
- 39 - CMA Formation Dole : 2 Rue Louis de la Verne - 39100 DOLE
- 39 - CMA Lons-le-Saunier : 17 Rue Jules Bury - 39000 LONS LE SAUNIER

Prochaines sessions:

- 39 - CMA Formation Dole - Mercredi 17 décembre 2025 - Inscription avant le 10/12/2025
- 25 - CMA Formation Besançon - Mardi 3 mars 2026 - Inscription avant le 24/02/2026
- 21 - CMA Formation Dijon - Vendredi 3 avril 2026 - Inscription avant le 27/03/2026
- 58 - CMA Formation Nevers - Jeudi 23 avril 2026 - Inscription avant le 16/04/2026
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône - Jeudi 21 mai 2026 - Inscription avant le 14/05/2026
- 25 - CMA Formation Besançon - Jeudi 24 septembre 2026 - Inscription avant le 17/09/2026
- 58 - CMA Formation Nevers - Jeudi 1er octobre 2026 - Inscription avant le 24/09/2026
- 71 - CMA Formation Chalon-sur-Saône - Jeudi 8 octobre 2026 - Inscription avant le 01/10/2026
- 21 - CMA Formation Dijon - Lundi 14 décembre 2026 - Inscription avant le 07/12/2026

Tarifs:

- Tout public - contact